



Numéro 2019-05 - 28 mai 2019

Cette Newsletter IFRS en Bref de KPMG vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS.

L'AMF REPRÉCISE SES ATTENTES QUANT À LA TRANSITION À IFRS 16



Dans le cadre de la première application obligatoire d'IFRS 16 – Contrats de location, l'AMF a publié un communiqué rappelant et précisant ses principales attentes sur :

- les impacts de cette nouvelle norme sur les indicateurs de performance et les règles de communication à respecter dans ce cadre,
- les informations à fournir dès les premiers comptes intermédiaires 2019.

[En Savoir Plus](#)

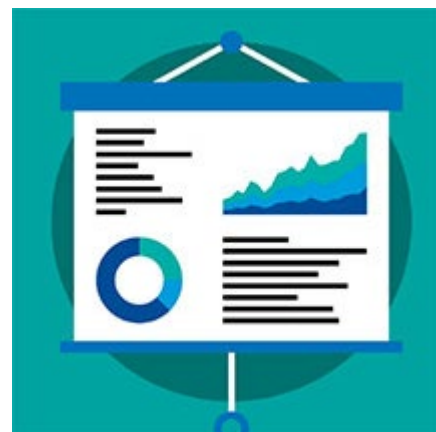


IFRS 15 ET IFRS 9 : RETOURS D'EXPÉRIENCE

Lors de la conférence IMA du jeudi 23 mai, Marie Seiller, Directrice des Affaires Comptables de l'AMF ainsi que Sonia Moulinier et Hubert de Vaumas, associés KPMG ont fait un tour d'horizon des impacts liés à la première application de ces deux normes et des premiers enseignements à en tirer.

Ces éléments reposent sur un benchmark réalisé à partir des publications 2018 de sociétés du CAC 40 et Next 20.

[En Savoir Plus](#)



RÉFORME DE L'IBOR : L'IASB PROPOSE D'AMÉNAGER LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE



Dans le contexte de la réforme de l'IBOR, l'IASB a publié un exposé-sondage à IFRS 9 et IAS 39 visant à éviter la remise en cause de la comptabilité de couverture.

Ces projets d'amendements créent un allègement limité concernant les instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture tout en en précisant les contours et la durée.

En Savoir Plus



IFRS 17 – CONTRATS D'ASSURANCE : DERNIÈRE ÉTAPE AVANT L'EXPOSÉ-SONDAGE

Le projet d'amendements à IFRS 17 est attendu d'ici la fin du mois de juin.

Lors de sa réunion de mai, l'IASB a finalisé ses propositions et fixé la période d'appel à commentaires à 90 jours.

En Savoir Plus



KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour une vue d'ensemble de notre bibliothèque de [publications sur les IFRS](#), [cliquez ici](#).

Pour écouter [Les Matinales de KPMG](#), une émission de radio pour décrypter l'essentiel de l'actualité comptable et financière en 20 minutes chrono, [rendez-vous à tout moment sur Radio KPMG](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

EQUIPE DE RÉDACTION

Emmanuel Paret
Associé
Responsable de la
doctrine comptable

Edith Schwager
Director
Doctrine comptable
edithschwager@kpmg.fr



eparet@kpmg.fr



kpmg.fr/mediasocial



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.